

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Vendée

Arrondissement
de Fontenay le Comte



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 26 janvier 2026

N° CM26012026-06
LG/NB

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six du mois de janvier, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Mme le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Michelle DEVANNE, Maire.

Date de convocation : 20 janvier 2026

Nombre de Conseillers : 29

Nombre de votants : 29

Présents : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, M A. GUILLOTEAU, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB VINCENT, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M. D. HERAUD, Mme E. LORIEAU NUÑEZ, Mme I. BROSSET, Mme E. BILLEAUD, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, M P. BOUSSEAU, Mme L. VILLATEAU, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, M. JM. BEAUFFRETON, Mme M. RANGEARD, M K. SERIN formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

M F. RABAUD	Procuration à	M JC MARCHAND
Mme M. LERAY	"	Mme A. RABILLER
M N. RIPAUT	"	M P. BOUSSEAU
Mme E. RABILLER	"	Mme L. VILLATEAU
M M. PRAUD	"	M D. DOLE

Secrétaire : Marie-Bernadette VINCENT

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE DE VIDEOPROTECTION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la commande publique, et notamment son article R 2123-1, 1°,

Dans le prolongement du travail engagé par le Comité de pilotage sur la vidéoprotection, la Commune a engagé le 3 novembre 2025 une consultation pour l'attribution du marché de travaux d'installation et de maintenance d'un système de vidéoprotection, comprenant les éléments suivants :

- le schéma d'implantation retenu par le Comité de pilotage,
- le choix de la Collectivité de lancer une procédure adaptée ouverte en vue de l'attribution d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire de travaux,
- la fixation du montant minimum et maximum de commande, à savoir 1 € et 350 000 € HT,
- des prix fixes pour les Points Vidéo (PV) suivants :
 - PV Mairie (PV1)
 - PV Salle Emile Robert (PV7).

Ces 2 PV ont pu être chiffrés précisément car ils ne présentent pas de contrainte technique de raccordement. A ces 2 points vidéo s'ajoute l'ensemble du dispositif informatique qui sera installé dans les locaux de la mairie (CSU) et dimensionné pour être évolutif.



Les autres points vidéo prévus en phase initiale nécessiteront des études d'exécution plus poussées car ils devront être raccordés au réseau électrique et au réseau fibre optique de Vendée Numérique. Comme dans nombre de marchés de travaux à prix unitaires, les prix exacts ne pourront être connus que dès lors que les études d'exécution auront été conduites. C'est pourquoi ils font l'objet à ce stade de prix estimés.

Il s'agit de :

- PV Château (PV2)
- PV Pôle santé (PV4)
- PV Stade Jacob (PV5)

L'ensemble de ces 5 points vidéo et du CSU constitue la phase n°1 du projet.

A la date limite de remise des offres, le 5 décembre 2025, 3 candidatures ont été enregistrées :

- BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES
- ERYMA
- EQUANS INEO INFRACOM

Après analyse, les 3 candidatures ont été jugées conformes. Leurs offres ont été analysées sur la base des critères suivants :

N°	Description	Pondération
1	Valeur technique	60
1.1	Compréhension du contexte et du périmètre du marché	5
1.2	Organisation et gestion de projet	15
	-Pertinence du dimensionnement de l'équipe projet et des moyens techniques : 5 points -Pertinence de la méthodologie de travaux : 5 points -Planning détaillé - déploiement de l'ensemble des caméras : 5 points	
1.3	Descriptif technique détaillé des solutions de sûreté envisagées	25
	-Description technique détaillée des solutions de sûreté envisagées et modalités d'intégration des équipements (synoptiques et plans) : 10 points -Capacité d'interopérabilité, d'évolutivité et de cyber sécurité des solutions proposées : 5 points -Description et pertinence des équipements envisagés autres que les caméras : 5 points -Délais de livraison, de garantie et de retour du service après-vente : 5 points	
1.4	Maintenance	15
	-Organisation et outils pour garantir une Supervision - Exploitation - Maintenance performante et forfaitaire : 10 points -Délais de GTI/GTR : 5 points	
2	Prix	40

Après une première phase d'analyse (offre 1), il a été décidé d'engager des négociations avec les 3 candidats. Ces derniers devaient remettre une nouvelle offre technique et financière avant le 13 janvier 2026. A cette date, les 3 candidats avaient tous remis une nouvelle offre (offre 2).

Prix :

Notation prix des offres 1							
Candidat	Total € HT DPGF	Notation DPGF	Total € HT DQE	Notation DQE	Note Prix	Estimation phase 1	Budget maintenance phase 1
BOUYGUES ENERGIES & SERVICES	46 355,85 €	9,46	278 325,00 €	24,62	34,07	84 713,95 €	2 105,40 €
ERYMA	29 224,09 €	15,00	274 053,42 €	25,00	40,00	77 420,95 €	6 663,60 €
EQUANS INEO INFRACOM	37 493,44 €	11,69	274 442,08 €	24,96	36,86	79 417,53 €	1 578,54 €

Notation technique des offres 2								
Candidat	Total € HT DPGF	Notation DPGF	Total € HT DQE	Notation DQE	Note Prix	Évolution prix BPU 01	Estimation phase 1	Budget maintenance phase 1
BOUYGUES ENERGIES & SERVICES	44 604,65 €	9,72	268 778,20 €	23,56	33,28	-3,43%	82 962,75 €	2 105,40 €
ERYMA	28 889,68 €	15,00	279 018,93 €	22,70	37,70	-4,30%	77 086,54 €	6 257,64 €
EQUANS INEO INFRACOM	34 929,75 €	12,41	253 301,59 €	25,00	37,41	-7,70%	76 853,84 €	1 538,22 €

Offres techniques :

Notation technique des offres 1					
Candidat	Compréhension du contexte et du périmètre du marché (/5)	Organisation et gestion de projet (/15)	Descriptif technique détaillé des solutions de sûreté envisagées (/25)	Maintenance (/15)	Notation technique
BOUYGUES ENERGIES & SERVICES	4,0	10,0	20,5	9,0	43,5
ERYMA	3,0	11,0	16,0	10,0	40,0
EQUANS INEO INFRACOM	3,0	11,0	22,0	12,0	48,0

Notation technique des offres 2					
Candidat	Compréhension du contexte et du périmètre du marché (/5)	Organisation et gestion de projet (/15)	Descriptif technique détaillé des solutions de sûreté envisagées (/25)	Maintenance (/15)	Notation technique
BOUYGUES ENERGIES & SERVICES	4,0	10,0	20,5	13,0	47,5
ERYMA	3,0	11,0	16,0	12,0	42,0
EQUANS INEO INFRACOM	3,0	11,0	22,0	13,0	49,0

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

DECIDE de classer les offres comme suit :

Candidat	Total de la valeur technique	Total du prix	Total / 100	Classement
BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES	47,50	33,06	80,56	2,00
ERYMA	42,00	35,48	77,48	3,00
EQUANS INEO INFRACOM	49,00	37,41	86,41	1,00

DECIDE d'attribuer le marché à l'entreprise EQUANS INEO INFRACOM,

AUTORISE Mme le Maire à signer le marché à intervenir avec le prestataire retenu.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

Marie-Bernadette VINCENT
Secrétaire de séance

Signature